

Entre nous



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PRIEST
N° 24 - ANNÉE 2011



Ardèche Immobilier

**Vente- Achat-Location
Gestion- Syndic**

- L'immobilier en toute sécurité -



04.75.64.20.90
www.ardecheimmo.fr

1 rue Diane de Poitiers - 07000 PRIVAS



Art et Jardins

SERVICES A LA PERSONNE
Lucien GARNIER
JARDINAGE - DÉBROUSSAILLAGE

tonte - binage - taille - nettoyage
ramassage des feuilles mortes - débroussaillage

Quartier Gouvernas Est - 07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 64 36 74 - Port. 06 81 86 88 26
Fax 04 75 65 85 25

Tva à taux réduit 5,5 %. Réduction d'impôt de 50 % plafonné
pour les travaux de jardinage.

Editorial

Dans votre bulletin *Entre Nous*. Vous trouverez une nouvelle rubrique intitulée "Droit d'Expression".

Cette rubrique proposée depuis le début de ce mandat par M. le Maire, J. Merchat et le responsable du comité de rédaction, Ph. Mazade aux élus de la minorité municipale n'avait jusqu'à ce jour pas été utilisée. Cette année et pour la première fois, ils s'adressent directement à vous. Cette rubrique est libre et le texte fourni par leur soin est intégralement présenté.

Le comité de rédaction remercie toutes les personnes qui par leur participation active permettent chaque année de vous tenir informés des réalisations et des projets sur votre commune. Les associations elles aussi alimentent ce bulletin et nous font découvrir leurs activités.

Merci aux annonceurs plus nombreux cette année, qui, par leur confiance, nous apportent un appui financier bien utile pour l'édition de ce bulletin.

Nous vous invitons donc à leur réserver votre préférence.



SOMMAIRE

Le billet du Maire	p. 4
Les délibérations municipales	p. 6
Le budget communal	p. 8
Les commissions municipales	p. 11
CEL et Mission locale	p. 17
Zoom...	p. 18
La Fête des Sources	p. 20
Intercommunalité	p. 23
Prévention incendie	p. 26
Parole aux associations	p. 28
Droit d'expression	p. 34
Le bloc note	p. 37
L'état civil	p. 38

Journal municipal "Entre nous" n° 24.

Directeur de la publication : Jacques MERCHAT.

Responsable du comité de rédaction municipal : Philippe MAZADE.

Comité de rédaction municipal :
Philippe Mazade, Jacques Merchat, Sandrine Chareyre,
Bernard Cabrol, Patrick Granjon, Christian Gaillard.

Photo de couverture : Bâtiment Mairie rénové

Maquette et impression : imprim'express - Privas

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1996.

Le billet du Maire



Chères et chers Saint-Priéroux,

Comme chaque année, la publication de notre bulletin municipal me permet de faire le point sur l'avancement des différents projets pour lesquels nous nous sommes engagés auprès de vous il y a maintenant un peu plus de 3 ans.

En effet, nous sommes aujourd'hui à l'échéance de ce que l'on appelle très communément la "mi-mandat". Cette échéance, tout à fait symbolique, est cependant un point d'étape intéressant, à partir duquel chacune et chacun d'entre vous peut mesurer objectivement, toute l'importance de la tâche accomplie.

Le principal chantier de 2008 a concerné la réalisation de l'assainissement sur le village avec reprise de l'ancienne conduite en fonte d'eau potable, complétée par un revêtement en enrobé de la chaussée du village et du parking situé au-dessus du bâtiment Mairie.

L'année 2009, s'est caractérisée par la réalisation de l'important aménagement d'ensemble au quartier Belon, du Stade jusqu'au début du lotissement "Les Eglantiers" (reprise de la voirie en enrobés avec création de trottoirs, aire de retournement de cars scolaires, parking au stade, éclairage public et traitement des eaux pluviales).

Enfin, l'année 2010 a vu la concrétisation d'un projet essentiel envisagé depuis de longues années, à savoir la rénovation intégrale de l'ancien bâtiment Mairie. Ce projet a non

seulement été réalisé dans les délais prévus au cahier des charges et dans le cadre budgétaire fixé, mais la qualité des prestations fournies par les entreprises partenaires a été au rendez-vous. Ainsi, à peine un an après le début du chantier, la remise des clefs aux locataires des logements sociaux s'est effectuée le 25 novembre 2010, et l'aménagement définitif de la Mairie est intervenu le 15 décembre de la même année.

Un tel projet a nécessité bien entendu un engagement intense de tous, à commencer par celui des élus qui se sont pleinement investis dans sa mise en œuvre. L'inauguration du bâtiment le jeudi 27 janvier dernier a été un moment fort auquel de très nombreux Saint-Priéroux se sont associés. Cette inauguration a été l'occasion pour l'ensemble des partenaires institutionnels qui nous ont accompagné dans ce projet de mesurer notre capacité à mener à bien un chantier de cette ampleur associant en même temps aspects environnementaux, économiques et sociaux. J'en veux pour preuve, les échos favorables non seulement issus des entreprises partenaires, mais également ceux des collègues élus locaux. A cette occasion, le Président du Conseil Général, dans un article consacré à l'urgence de la réduction de la consommation énergétique et en faisant référence aux qualités HQE (Haute Qualité Energétique) du bâtiment rénové, à la mise en place d'un système de chauffage à bois déchiqueté, de panneaux solaires et de notre partenariat avec Vivarais Habitat écrit :

"Ce chantier a été réalisé exclusivement par des entreprises locales, dont 4 de Privas pour les lots Maçonnerie, Chauffage, Sanitaire, Electricité. Tout en respectant évidemment les règles des marchés publics, la municipalité de Saint-Priest a montré là aussi l'exemple en favorisant les circuits courts d'approvisionnement et l'emploi local."

J'aimerais que cet exemple serve de modèle, il montre bien que dans l'élaboration de projets publics il est possible d'allier notamment économie d'énergie, développement durable, circuits courts, emploi local et politique sociale..."

Bien entendu ce satisfécit nous va droit au cœur, il s'adresse tout particulièrement aux élus qui m'ont soutenu et accompagné dans ce projet, mais aussi à l'ensemble des habitants de la commune qui en ont fait le leur.

Au-delà, de la rénovation du bâtiment lui-même, nous avons pu y intégrer l'aménagement de l'espace situé devant la Mairie afin d'assurer

Le billet du Maire

d'une part l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, d'autre part l'accès direct par un escalier à partir du Parking supérieur. A ces aspects pratiques ont été associés l'embellissement et la mise en valeur de l'entrée de notre village.

Enfin, nous avons en parallèle affecté un budget non négligeable à l'entretien de notre réseau de voirie et les abords de la salle polyvalente.

Cette année 2011, qui à ce jour est bien avancée, verra la concrétisation d'importants travaux de voiries, la mise en chantier des projets d'assainissement sur "Gouvernas Est /Chalamon" et le "Bas-Lignol", ainsi que la rénovation intégrale de la salle des fêtes. A ce sujet, l'Etat à travers la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) nous a affecté une subvention de presque 35 000 euros. Le Département quant à lui, dans le cadre de Cap Territoire, nous subventionne à hauteur de 22 350 euros. Nul doute que la tenue de l'ensemble de nos engagements dans le cadre du projet Mairie a été un élément déterminant dans la décision d'attribution de l'aide de l'Etat.

Ce projet de réaménagement est prévu pour une mise en chantier à partir du mois d'octobre prochain, pour s'achever au mois de mai 2012. Les principaux objectifs, outre les raccordements au système de chauffage à bois déchiqueté et à la production d'eau chaude à partir des panneaux solaires, consisteront à une remise aux normes des réseaux électriques, de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite tant côté cour que côté parking, à la mise en place d'isolation phonique et thermique de grande qualité tout en procédant à des ouvertures importantes côté cour notamment pour donner plus de

clarté à l'ensemble. Enfin, nous souhaitons donner à cet ensemble rénové une orientation culturelle marquée, destinée à accueillir diverses manifestations dans ce domaine.

Tous ces efforts que nous avons engagés, ont vu leur réalisation se concrétiser sans pour autant avoir recours à une quelconque évolution de la pression fiscale et c'est avec une grande satisfaction que cette année les orientations budgétaires établies ont fait l'objet d'un vote unanime en Conseil Municipal, marquant l'adhésion de chacun aux projets envisagés.

Enfin, avant de conclure mon propos, j'aborderai l'avancement de notre PLU qui, après en avoir fait dans sa phase 1 le diagnostic du territoire, entre désormais dans la phase d'élaboration du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) qui consiste à déterminer les orientations d'aménagement d'ensembles. Nous allons prochainement entrer dans la phase de communication et de consultation des habitants de la Commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances, avec vos familles, vos amis, à la découverte de nouveaux lieux proches ou lointains et de leurs habitants, avant de partager ensemble un moment de convivialité à l'occasion de la traditionnelle fête des Sources.

Sarl RÉNÉ ET Fils

Plomberie - Chauffage - Fioul - Gaz

Energie renouvelable - Solaire - Bois - Aérothermie

Installation et entretien

Belon - 07000 SAINT-PIEST - Tél. 04 75 65 82 67

Les délibérations du 1^{er} juillet 2010 au 31 juillet 2011

■ 12 juillet 2010

Le Conseil Municipal sollicite l'autorisation de Monsieur le Procureur de la République pour accueillir les futurs époux et leurs familles en vue de procéder avec solennité à leur union dans les locaux de l'école laïque de la commune et dans la salle polyvalente durant la période de réhabilitation des travaux du bâtiment mairie.

Par 10 voix pour et 5 contre, il accepte l'augmentation des tarifs des repas pris à la cantine dès la rentrée du 2 septembre 2010 et fixe le tarif des repas en fonction du quotient familial.

■ 9 novembre 2010

Le Conseil Municipal accepte les avenants au marché de réhabilitation du bâtiment de la Mairie représentant un volume de 22 905,23 €.

Il accepte l'avenant au marché d'Aménagement de la Place de la Mairie d'un montant de 12 379 €.

Le Conseil Municipal décide de contracter auprès de Dexia CLF Banque une ouverture de crédit d'un montant maximum de 100 000 € pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la commune.

Il décide de profiter des taux attractifs actuels et de contracter pour le programme d'extension du réseau d'assainissement 2011 un emprunt d'un montant de 35 000 € auprès de Dexia Crédit Local.

Il accepte la Décision Modificative n° 2 en M49.

■ 16 décembre 2010

Le Conseil Municipal accepte la Décision Modificative n° 3 au budget M14 :

Il accepte au vu des documents transmis par la Trésorerie de Privas Municipale la mise en non valeurs sur le budget M49.

Il accepte les avenants pour permettre d'effectuer des travaux s'avérant plus judicieux pour parfaire la réhabilitation du bâtiment Mairie, soit 18 972,99 € part Mairie et 341,15 € part Vivarais Habitat.

Il donne son accord à la correction de la délibération du 9 novembre 2010 relative à l'avenant de l'aménagement des abords de la Mairie, en effet la somme de 12 379 € concerne le sous-traitant SACER SUD EST.

Il accepte les travaux complémentaires pour un montant de 35 334,90 € HT soit

42 260,54 € TTC au marché initialement passé et délibéré en séance du 12 juillet 2010 concernant l'extension de l'assainissement quartier le Chazeaux. Il se prononce favorable au dossier d'extension du réseau d'assainissement et sollicite auprès du Conseil Général de l'Ardèche, une aide pécuniaire aussi élevée que possible.

■ 26 janvier 2011

Le Conseil Municipal adopte le bail pour le loyer du local technique utilisé par France Télécom pour un montant de 500 € à compter du 1^{er} janvier 2011.

Il autorise Monsieur le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement 2011 et affecte les sommes pour les opérations nouvelles : Chapitre 21 : Acquisition de mobilier, Acquisition de logiciels, Acquisition de PC, Travaux de voirie.

Il décide la réalisation d'un MAPA - Marché à bons de Commande pour la réalisation des travaux de voirie de 2011-2014.

Il émet un avis favorable à l'adhésion des communes de Beaumont-Monteux, les Vans et à l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Vernoux, regroupant les Communes de : Chateauneuf-de-Vernoux, Gilhac-et-Bruzac, Saint-Apollinaire-de-Rias, Saint-Jean-Chambre, Saint-Julien-le-Roux, Silhac, Vernoux-en-Vivarais au SIVU des Inforoutes de l'Ardèche.

■ 25 février 2011

Le Conseil Municipal accepte le projet relatif à la réhabilitation de la salle associative pour un montant de 174 839 € HT et sollicite l'attribution de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2011.

Il adopte la proposition de Monsieur le Maire concernant le renouvellement de la convention relative au Contrat Educatif Local de Territoire jusqu'au 31 décembre 2011.

Il décide la modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet d'un adjoint technique de 2^{ème} classe et de porter cette durée de 25 à 26 heures par semaine à compter du 1^{er} mars 2011 compte tenu de la demande de Vivarais Habitat (H.L.M.) ayant des appartements dans le bâtiment de la mairie et souhaitant que l'entretien des parties communes soit assuré par le même service que celui de la mairie.

Il demande un moratoire sur la prospection des

Les délibérations du 1^{er} juillet 2010 au 31 juillet 2011

gaz de schiste et la mise en place d'un débat public en tant que préalable nécessaire à toute décision concernant la prospection et l'exploitation des gaz de schiste.

■ 7 avril 2011

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les Comptes Administratifs 2010 en M14 et M49.

Il décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2011 et de conserver les taux appliqués en 2010.

Il adopte à l'unanimité les Budgets Primitifs en M14 et M19.

Il sollicite une aide financière auprès du Conseil Général et de tous autres organismes susceptibles de participer au financement du projet "Réhabilitation de la salle des fêtes".

Il accepte le devis pour un montant de 16 551,20 € H.T soit 19 795,24 € TTC relatif à des travaux concernant l'éclairage public pour le hameau de Clapier et la place de la mairie, sollicite une aide financière auprès du S.D.E.

Il décide les travaux d'extension du réseau d'assainissement et reprise de branchements d'eau potable sur le quartier Gournas Est pour un coût des travaux d'assainissement estimé à 75 000 € H.T. et estimé à 30 000 € H.T. pour les travaux d'eau potable, sollicite une subvention auprès du Conseil Général de l'Ardèche et de tout autre financeur.

Il approuve par 3 abstentions et 11 voix pour, le transfert de la compétence "distribution d'eau potable" au SEBP, le retrait de la commune de Pourchères du SEBP et la modification des statuts du SEBP.

Il décide d'acter le choix de la commission d'appel d'offres pour le marché à bons de commande des travaux d'entretien et de modernisation de la voirie 2011-2014 à savoir d'attribuer le marché à l'entreprise SACER SUD EST pour un montant maximal sur 4 ans de 314 494,18 € et sollicite une aide financière auprès du Conseil Général de l'Ardèche.

■ 11 mai 2011

Le Conseil Municipal fixe la durée d'amortissement des logiciels informatiques à 3 ans.

Il donne son accord pour la mise en place de la procédure de dématérialisation des actes avec la Préfecture.

Il procède à l'élection d'un nouvel adjoint et pro-

clame Sandrine CHAREYRE, quatrième adjoint.

Il adopte les propositions de la Commission Communication relatif à la modification des tarifs des encarts publicitaires et la création de trois nouveaux espaces pour le bulletin municipal.

Il approuve l'avenant au marché principal d'assainissement Les Chazeaux du 15 octobre 2010 pour un montant de 8021,70 € H.T.

■ 7 juillet 2011

Le conseil Municipal approuve le montant des travaux d'extension du réseau d'assainissement sur le quartier Bas Lignol et sollicite une subvention auprès du Conseil Général.

Il approuve la proposition de projet de réalisation d'une station de relevage et lance la procédure de déclaration d'utilité publique.

Il décide à 13 voix pour et 1 contre de répondre positivement au projet de création d'une Communauté d'Agglomération du Centre Ardèche.

Il valide les principes de facturation de l'énergie pour le chauffage et la production d'eau chaude à travers la signature d'une convention avec Vivarais Habitat pour la « Résidence les Sources ».

Il sollicite M^{me} Hélène BRAS, avocate de la cours d'appel de Montpellier, pour défendre les intérêts de la commune suite au recours de la société "Schuepbach".

Il demande l'annulation et l'abrogation de l'arrêté du 1^{er} mars 2010 accordant un permis exclusif de recherche des mines d'hydrocarbures liquide ou gazeux dit "permis de Villeneuve de Berg" à l'entreprise Schuepbach energy LLC.

Il adopte l'évolution des tarifs des repas de cantine et de garderie.

Il décide d'adhérer au Comité National d'Actions Sociales (CNAS) à compter du 1^{er} septembre 2011.

Il attribue le marché d'assainissement quartier Gournas à l'entreprise Vézian TP.

Il apporte son soutien au projet de candidature de la Grotte Chauvet pour une inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.

Il accepte la cession gratuite à la commune de la parcelle cadastrée C1326

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition des parcelles C258 et 259 en contrebas de la salle des fêtes pour un prix de 24 942,50 euros.

Le budget communal

Comptes administratifs 2010

Budget général (M14)

Fonctionnement

Recettes = 707 505,07 €

Dépenses = 474 132,65 €

Investissement

Recettes = 639 429,41 €

Dépenses = 968 859,03 €

Budget eau assainissement (M49)

Exploitation

Recettes = 307 133,24 €

Dépenses = 181 767,60 €

Investissement

Recettes = 164 225,51 €

Dépenses = 191 833,86 €

Budgets primitifs 2011

Budget général (M14)

Fonctionnement = 722 447 €

Investissement = 864 625 €

Budget eau – assainissement (M49)

Exploitation = 374 483 €

Investissement = 442 056 €

Évolution des taux des taxes

	2009	2010	2011	Variation des Taux 2010/2011 (part communale)
		(y compris Part Conseil Conseil Général et Régional)		
Taxe habitation	11,36	11,36	19,73	0 %
Taxe foncière bâtie	17,62	17,62	17,62	0 %
Taxe foncière non bâtie	80,57	80,57	84,48	0 %
Taxe professionnelle	8,51	Taxe Relais	21,67 (C.F.E.)	0 %

Le budget communal

Produits générés par les différentes taxes

	2009	2010	2011	Variation 2010/2011
Taxe habitation	120 530 €	122 347 €	215 057 €	+ 75,78 %
Taxe foncière bâtie	104 522 €	106 865 €	110 636 €	+ 3,53 %
Taxe foncière non bâtie	7 654 €	7 815 €	8 279 €	+ 5,94 %
Taxe professionnelle (C.F.E. pour 2011)	9 821 €	9 821 €	8 408 €	- 14,39 %
C.V.A.E.			9 928 €	
Allocation Compensatrice			9 829 €	
Taxe Additionnelle F.N.B.			668 €	
F.N.G.I.R.			- 94 743 €	
Total	242 527 €	246 848 €	268 062 €	+ 8,59 %

Principaux constats (M14)

Le Conseil Municipal a voté le budget à l'unanimité en sa séance du 7 avril 2011. Pas d'évolution des taux de la fiscalité comme pour les 2 années précédentes.

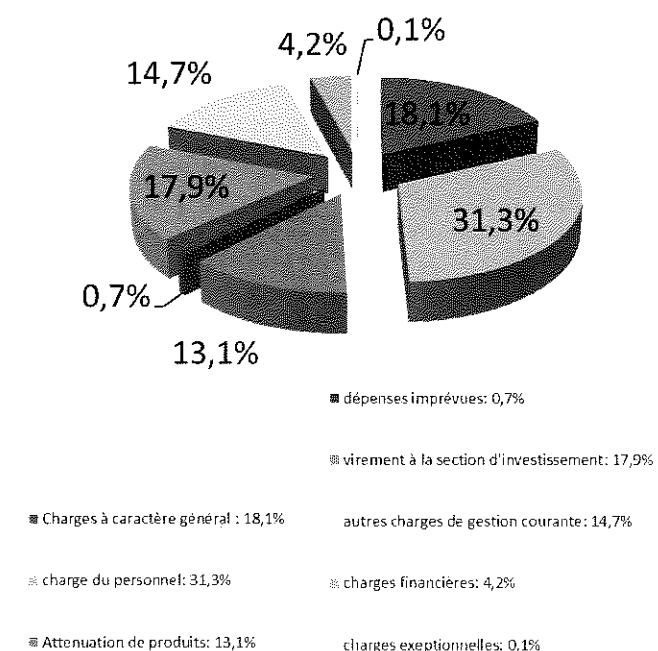
La réforme de la fiscalité territoriale est entrée en vigueur en 2011 avec pour conséquences :

- La suppression de la TP remplacée par la C.F.E. (Cotisation Foncière des Entreprises) et C.V.A.E. (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises).

- Le transfert de la fiscalité perçue par le Conseil Général (TH et TFNB) et le Conseil Régional (TFNB) au profit du bloc communal.

- La mise en place du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) qui entraîne une reprise de 94 743 € pour Saint-Priest, destinée à équilibrer les ressources des collectivités locales perdantes en matière de substitution de la T.P. par la C.F.E et C.V.A.E.

Dépenses en section de fonctionnement



Analyse du budget annexe eau assainissement (M49)

Le compte administratif 2010 nous indique un excédent d'exploitation de 125 365 € qui va nous permettre d'une part de couvrir le déficit d'investissement de 25 608 € dû aux réalisations 2010 et d'autre part d'assurer l'autofinancement d'une partie des travaux projetés pour 2011.

Les investissements sur le réseau d'assainissement se poursuivent sur 2011 avec un programme assez ambitieux. Les recettes d'exploitation sont en augmentation de 50 % sur l'année dernière du fait de la comptabilisation de 3 semestres sur cet exercice (second semestre 2010 et année pleine 2011). Le service de distribution de l'eau potable doit être transféré au premier janvier 2012 au SEBP.



Entre nous, c'est humain

Vos conseillers sont à votre écoute...

Route de Chomérac
Qu. de la Plaine du Lac
07000 PRIVAS

20 Rue Montgolfier
07100 ANNONAY

3 Place du 14 Juillet
07200 AUBENAS

10 Rue Thiers
07300 TOURNON s/ RHONE

Enfin une mutuelle qui prend soin de vous !
Etude personnalisée sans engagement.

- des garanties adaptées à vos besoins
- des renforts en optique et en dentaire
- prise en charge des médecines douces (selon forfait choisi)

Osez comparer !



Découvrez l'agence la plus proche de chez vous sur
www.mutualia.fr



Intermarché
PRIVAS

LOCATION UTILITAIRES



Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30
sans interruption

Tél. 04 75 64 09 09
Boulevard de paste - 07000 PRIVAS



ARTISAN PATISSIER
CHOCOLATIER - CONFISEUR - GLACIER
11, Rue Hélène Durand
07000 PRIVAS - Tél. 04 75 64 27 18

Entreprise Générale
d'Electricité



Cros de Laval
07330 THUEYTS
Tél. 04 75 36 40 72
Fax 04 75 36 47 04



SARL REYNET

FROID COMMERCIAL
CLIMATISATION - CHAUFFAGE
POMPE A CHALEUR
CUISINE PROFESSIONNELLE

ÉTUDE CONSEIL - INSTALLATION - S.A.V

04.75.64.55.24.



Patrick
FOURNIER
3, rue du Foiral
07000 PRIVAS

EXPOSITION
de poeles
& chaudiere
(granules et bois)



ENERGIES RENOUVELABLES

- SOLAIRE THERMIQUE
- PHOTOVOLTAÏQUE
- Récupération eau
- Site isolé

04.75.30.02.53

06.32.60.22.96

www.sol7energies.com

Les commissions municipales

Bâtiments publics

Le bâtiment Mairie

2010 une année clé pour notre commune en matière de rénovation des bâtiments publics.

En effet, le chantier Mairie restera l'un des plus importants investissements sur ce mandat. Ce dossier qui nous a mobilisés depuis 2005, a trouvé sa concrétisation en 2009 avec la décision de mettre en œuvre le projet. Les travaux débutés le 27 novembre 2009 se sont achevés en novembre 2010 avec la remise des clés aux locataires de Vivarais Habitat le 25 novembre 2010.

Pendant la période des travaux la Mairie a été transférée dans l'ancienne cure, rue de l'église.

C'est le 15 décembre 2010 que nous avons réintégré les nouveaux locaux administratifs. Ils répondent aux exigences en matière de réception du public et des personnes à mobilité réduite, qui apprécient le nouvel espace d'accueil lumineux et spacieux, avec un bureau confidentiel pour traiter les dossiers personnels et sensibles. Pour les élus et le personnel le changement est important, en effet rien de comparable avec nos anciens locaux où nous étions à l'étroit dans des bureaux pour le moins insalubres et des surfaces insuffisantes.

La salle du Conseil Municipal est plus grande et plus lumineuse avec ses deux grandes baies vitrées ; le public ainsi que la presse y trouvent facilement de la place lors des conseils.

La salle des mariages équipée d'un vidéo projecteur permet d'accueillir des syndicats intercommunaux, les associations communales pour des réunions. Un mini bar vient compléter cette salle permettant d'offrir le verre de l'amitié lors des cérémonies officielles.

Pour équiper ces locaux nous avons renouvelé le mobilier et notre matériel informatique (aujourd'hui nous avons un serveur interne permettant de travailler en réseau).

Enfin au sous-sol, nous retrouvons les archives, le local chaudière et le silo à bois.

Ce bâtiment, mairie et logements, répondant aux nouvelles normes environnementales est chauffé au bois. Cette énergie moins onéreuse que le fioul ou l'électricité nous permettra dans l'avenir de diminuer notre facture énergétique. Dans le cadre de la rénovation de la salle des



fêtes se situant sous la Mairie, nous avons prévu d'utiliser la même énergie. Pour cela l'entreprise chargée de ce secteur a mis en place les réseaux nécessaires.

En partenariat avec la commission voirie, nous avons piloté les travaux d'aménagement de la place de la mairie. Ces travaux avaient comme but, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et l'amélioration de l'éclairage public. Le talus face à la mairie est mis en valeur avec la construction d'un muret et la création d'un escalier en pierre. Le talus et les espaces verts devraient être aménagés l'automne prochain.

Rénovation de la salle des fêtes

Un projet en appelle un autre. En effet depuis quelques semaines, la commission travaille sur le dossier de rénovation de la salle des fêtes. Ce dossier s'inscrit dans la continuité du chantier de la mairie. L'objectif est de donner à cette salle une autre destination plus tournée vers l'organisation de manifestations culturelles, en conservant la possibilité de la louer pour des réunions de famille aux habitants de Saint-Priest.

Les travaux, outre les raccordements au système de chauffage à bois déchiqueté et à la production d'eau chaude à partir des panneaux solaires, consistent à réaliser une isolation phonique et thermique du bâtiment tout en créant

Les commissions municipales

des ouvertures importantes côté cour notamment pour apporter plus de clarté à l'ensemble. En conservant la charpente métallique la toiture sera entièrement rénovée et le réseau électrique mis aux normes. L'accessibilité aux personnes à mobilités réduites sera réalisée côté parking et côté cour. Le bloc sanitaire sera entièrement rénové et la construction d'un local "office/réception" est prévue côté Est.

Pour ce dossier nous avons sollicité des subventions au niveau de l'Etat, du Département (subventions acquises) et du Valdac (structure intercommunale).

Le Maître d'Œuvre a été choisi suite à un appel d'offre, il s'agit du Cabinet Cuche de Privas. Les travaux débuteront au plus tard le 15 octobre 2011 pour une durée de 7 mois environ. La salle ne sera donc plus louée à partir du 1^{er} octobre 2011 jusqu'au 31 mai 2012.

Cimetière

Suite à la reprise des concessions et au constat fait sur l'état des murs d'enceintes, la commune a fait procéder par l'intermédiaire d'une entreprise locale à la réfection de ces murs.

En outre la commission a mis en place un règlement intérieur dont l'objectif est d'améliorer la gestion et le fonctionnement de cet équipement. Voici quelques points importants :

- Interdiction de planter des arbres ou arbustes à grandes racines (cause de dégâts sur les concessions).

La délimitation des concessions doit être réalisée par les propriétaires concernés dans un délai de 6 mois à compter de l'acquisition. L'entretien doit être également réalisé dès le début, pour ne pas avoir d'espaces laissés à l'abandon.

- Les concessions en terrain neuf, sont attribuées dans le cimetière au seul choix du Maire ou de son adjoint délégué en fonction des possibilités offertes par le terrain, des nécessités et contraintes d'organisation de l'espace et de circulation des services.

- La commune se réserve le droit de faire opposition au renouvellement d'une concession temporaire pour des motifs de sécurité, de circulation et en général pour tout motif visant à l'amélioration du cimetière. Dans ce cas un emplacement de substitution sera désigné, les frais de transfert étant pris en charge par la commune.

- Concernant l'attribution des concessions ayant fait l'objet de reprise suite à la procédure, un registre a été ouvert en Mairie. L'attribution de ces concessions sera faite suivant les règles de priorités suivantes :

- ⊙ Priorité aux descendants des sépultures riveraines de celle convoitée, afin de faciliter les regroupements familiaux

- ⊙ Par tirage au sort entre les postulants recensés

- Avant toute intervention dans le cimetière, les entreprises ou associations habilitées devront prévenir l'administration communale au moins 24 h avant le début des travaux.

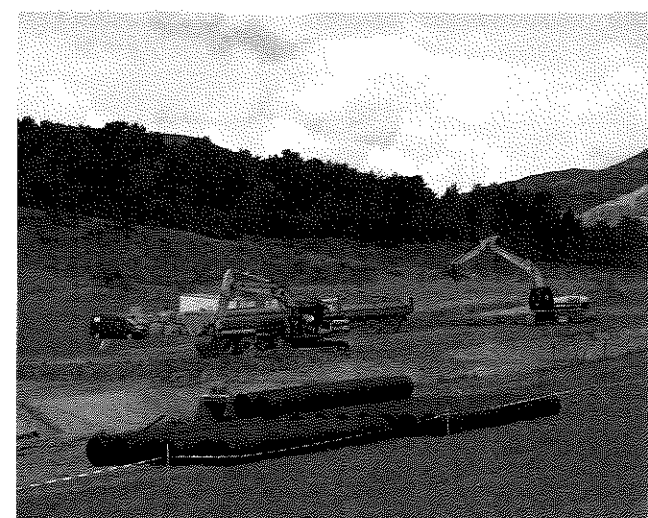
Le règlement dans sa totalité sera affiché à l'entrée du cimetière et disponible sur le site internet de la commune.

Il est rappelé que le stationnement devant la porte d'accès au cimetière est interdit afin de ne pas gêner le passage.

Activité de la commission urbanisme sur les 12 derniers mois

Instruction des demandes d'urbanisme

La commission s'est réunie 10 fois, depuis le premier juillet 2010, pour donner son avis sur 9 permis de construire, 17 déclarations préalables, 4 certificats d'urbanisme. Par ailleurs, elle a également examiné 16 demandes de renseignements sollicités par les notaires lors de transactions immobilières. On constate sur la commune une nette diminution des mises en chan-



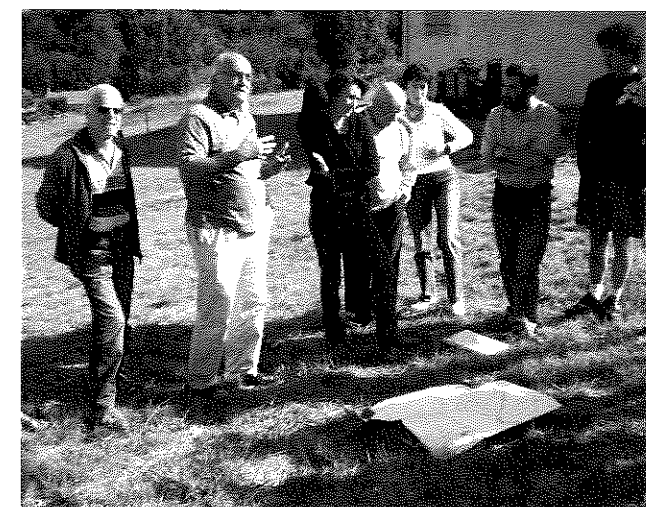
Les commissions municipales

tier de nouvelles constructions mais un maintien de l'activité pour la rénovation des vieux bâtiments.

Les travaux d'aménagement du lotissement du "Pré Lignol" ont débuté début juillet. Ils permettront à terme d'offrir à la vente 16 terrains à bâtir et une douzaine de logements locatifs gérés par Vivarais Habitat. Les aménagements (eau potable, eau pluviale, bassins de rétention, assainissement, électricité, voirie...) de cette nouvelle zone sont financés par le promoteur et répercutés sur le prix de vente des terrains d'où une densification plus importante des constructions pour amortir ces investissements.

Etude du Plan Local d'Urbanisme

L'étude du Plan Local d'Urbanisme (PLU), confié au bureau d'étude IATE d'Aubenas, a débuté officiellement le 6 mai 2010. Aujourd'hui et suite à 8 réunions de ce groupe de travail, la première partie du PLU "diagnostic" est achevée et sera prochainement présentée aux différents services associés. Le travail se poursuit avec la seconde phase du PLU "Projet d'Aménagement et de Développement Durable" (PADD) qui doit donner les grandes orientations de développement que nous souhaitons pour notre commune dans le respect de l'environnement. Les règles de développement de l'urbanisme se sont durcies ces dernières années afin de mieux préserver les espaces naturels et les terrains agricoles. Elles encouragent la rénovation de l'existant, le remplissage des zones déjà urbanisées et une densification plus élevée que par le passé pour les nouveaux quartiers.



Les Réseaux Humides

Après l'achèvement des travaux de collecte des eaux usées sur les quartiers des Evescoux, Chazeaux et le Château ceux-ci vont se poursuivre comme prévu sur les secteurs les plus urbanisés situés le long de la rivière Ouvèze afin de limiter les nuisances causées par les écoulements d'eaux usées. La commune de Saint-Priest peut compter sur l'appui technique de notre maître d'œuvre (Hydretude) et la compétence du personnel du Syndicat Ouvèze Vive pour mener à bien ce projet.



Cet automne, une nouvelle tranche d'assainissement d'une longueur de 450 mètres va se réaliser sur le quartier de Gouvernas Est permettant le raccordement de 9 maisons supplémentaires au service d'assainissement collectif sur un secteur peu propice à l'épandage des eaux usées. En parallèle de ces travaux, la commune va procéder à la reprise des branchements d'eau potable. Le coût de ces travaux s'élève à 75 000 € pour l'assainissement et 33 000 € pour l'eau. Une subvention de 29 % du Conseil Général est attendue permettant de réduire d'autant le coût des travaux d'assainissement.

L'étude de l'antenne d'assainissement du quartier du Bas Lignol se poursuit suite à la réunion sur place du 9 juin dernier, qui a permis de mieux prendre en compte la réalité du terrain et d'informer les propriétaires sur le lieu d'implantation projeté de la conduite. La commune de Saint-Priest doit réaliser le collecteur gravitaire des 11 habitations du quartier sur une longueur de 400 m et pour un coût de 85 000 €. Le Syndicat Ouvèze Vive est en charge de la station de

Les commissions municipales

refoulement tant pour sa réalisation que son exploitation ultérieure. La réalisation de ce projet située en grande partie sur des parcelles privées nécessite l'accord et l'autorisation de nombreux propriétaires que nous remercions par avance pour leur compréhension.

L'étude de la collecte du quartier de Chalamon (plus de 10 logements) est réalisée en direct par le Syndicat Ouvèze Vive qui doit installer une station de refoulement dans une cave avec des travaux annexes d'accès importants. Pour ce projet le réseau de collecte à réaliser par la commune se limite à quelques dizaines de mètres chez le propriétaire favorable à cette réalisation.

Les crédits réservés par le Conseil Général de l'Ardèche (subvention de 29% sur les investissements) doivent impérativement être engagés avant la fin du mois d'octobre 2011. Pour les années futures nous n'avons aucune garantie d'obtenir des financements pour la réalisation de nouvelles tranches.

Voirie - Réseaux secs

Le budget 2011 alloué pour l'investissement en voirie et éclairage public est de 70 000 € réparti d'une part, pour la voirie à hauteur de 50 000 € et d'autre part de 20 000 € pour l'éclairage public.

En voirie :

- A la sortie du village, vers le Serre Mercier, une traversée a été faite pour mieux canaliser l'eau pluviale.
- Quartier Cardenal : suite à l'effondrement d'un mur de soutènement de la route, deux enrochements ont été réalisés. Passage à gué : réglage de la plate-forme par du béton, curage des fossés sur 60 m et finition en enduit bicouche.
- Quartier La Croix d'Or : afin de sécuriser la route du Gleyzal suite à un glissement du terrain, un enrochement a été réalisé sur 15 m de long et 1,75 m de haut ainsi que le curage des fossés.
- Quartier Les Eygasses-Clapier : réalisation d'un



enduit bicouche sur 200 m et mise à niveau des bouches à Clé.

- Quartier Les Richards : une portion de route étant constamment inondée par de grosses pluies et verglacée l'hiver, une canalisation a été créée sur 20 m ainsi que la pose de 4 grilles pour récupérer l'eau pluviale venant des prés.
- Quartier Les Andrauds : une purge a été faite sur 30 m² avec une finition en enduit bicouche.
- Quartier Les Evescoux et accès Les Vignes par la RD 507 : suite au passage de l'assainissement la chaussée a été entièrement reprise sur 90 m.
- Route d'Ouvéze : réfection complète de la chaussée sur 400 m à partir du croisement de la RD 507, jusqu'au croisement de la route des Vignes. Ces travaux ont été réalisés en enrobé.
- Place de la Mairie : afin de sécuriser l'escalier entre la mairie et le parking des marnes nous avons fait poser une rampe et une barrière.

Eclairage public :

Pour finaliser la sécurité au niveau de la place de la Mairie, quatre points d'éclairage seront réalisés en 2011 : deux points doubles sur la butte éclairant à la fois la RD 507 ainsi que le parking des marnes et deux points de part et d'autre de l'entrée de la Mairie, un éclairage trois points encastrés pour la descente de l'escalier est également prévu. De plus, l'éclairage sera complété et amélioré place de la salle du Charray.

Au niveau du quartier Clapier, un éclairage complémentaire sera installé.

Les commissions municipales

Ecole

Ca y est, les grandes vacances sont là ! L'occasion comme chaque année pour la municipalité de faire de petits travaux d'été à l'école pour améliorer le travail des enseignants et le confort de nos petits élèves.

Cette année, ce sont 16 petits Saint-Priéroux qui vont quitter les bancs de l'école pour rejoindre le collège. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite.

Les pré-inscriptions des nouveaux élèves doivent désormais être effectuées à la mairie. (documents à remettre). Dans la limite des effectifs déterminés par l'Inspection Académique et sous réserve de remplir les conditions (propreté), l'école de la commune accueille les petits de 2 ans (nés en 2009).

Comme vous le savez, la presse ayant largement couvert le sujet, notre école perd malheureusement sa 5^{ème} classe malgré la mobilisation de M. le Maire, des élus, des enseignants et du personnel de l'école. M. le Maire a rencontré à plusieurs reprises l'Inspectrice d'Académie afin de faire valoir nos arguments pour le maintien de cette classe mais sans résultat satisfaisant pour l'instant. L'effectif moyen par classe à la rentrée devrait donc être de 25 élèves environ répartis en 4 classes.

Mais l'école est surtout un lieu de rencontre, de lien social et qui apporte de grandes satisfactions, c'est un lieu de vie auquel la municipalité



est très attachée. La cantine scolaire avec des repas préparés sur place par une employée municipale, avec de nombreux produits locaux, des menus réalisés avec l'aide d'une parent d'élève diététicienne et des tarifs parmi les moins chers du bassin privadois en est un exemple. A la dernière rentrée scolaire, nous avons été dotés de matériel informatique (ordinateurs, tableau blanc mobile interactif, accès internet haut débit...) dans le cadre du projet "Ecole Numérique Rurale" et les enseignants nous ont fait part de leur satisfaction, un outil ludique et pédagogique permettant aux enfants de maîtriser les nouvelles technologies. Les élèves ayant utilisé le matériel dans le cadre scolaire repartent cette année en plus chacun avec un CD des réalisations effectuées en cours d'année.

Pour le fonctionnement de l'école, le système d'abonnement à la cantine ainsi que la garderie du mercredi matin sont maintenus. Chaque parent d'élève recevra à la rentrée une note d'information municipale avec le détail des horaires, tarifs et le règlement.

Une année bien remplie s'achève avec beaucoup de sport (foot, rugby, volley et escrime) et un intervenant extérieur en art plastique.

La rentrée des élèves aura lieu le lundi 5 septembre 2011. En attendant, profitez bien, petits et grands, des vacances !!

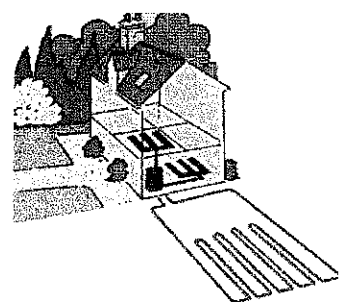
Vie associative

La vie associative à Saint-Priest se porte bien ! Une nouvelle association voit le jour sur notre commune dont l'activité est la marche nordique.

La présidente de cette association est une Saint-Priéroune, Cathy Evesque.

Les pratiquants de la discipline "marche nordique" pourront se joindre aux coureurs du 10 km sans être classés en étant néanmoins munis d'un dossard et chronométrés pour la course des sources le 25 septembre au stade Belon à Saint-Priest.

Merci aux nombreux bénévoles qui s'impliquent dans la vie associative de la commune et qui lui permettent d'être accueillante, vivante et où on a plaisir à y vivre. Bienvenue et longue vie à cette nouvelle association !



Didier MOUTON

- Chauffage Géothermique
- Climatisation
- Pompe à chaleur
- Electricité

Le Bas Lignol - 07000 ST-PIERRE
Tél. 04 75 64 47 91 - 06 80 33 96 96

GARAGE FAURE FRANCIS

Mécanique
Ventes véhicules neufs et occasions



ZI Le Lac - PRIVAS
Tél. 04 75 64 01 35
Fax : 04 75 65 83 82

IDHEM TRANS SERVICE

Clair Mehdi
Transport - Déménagement
Montage de meuble

Gouvernas - SAINT-PIERRE
04 75 64 52 48 et 06 89 85 75 92
clair.mehdi@wanadoo.fr

Sarl CORTIAL Peinture

*Peinture, staff, décoration, ravalement de façades,
plafonds suspendus, montage cloisons sèches*

30 rue de l'Espérance - PRIVAS
Tél. 04 75 29 60 15 - Port. 06 73 57 70 30
cortial.peinture@orange.fr



Élevage du col de l'Escrinet

Col de l'Escrinet - 07000 SAINT-PIERRE
04 75 66 81 10
<http://coldel'escrinet.chiens-de-france.com>

SARL MAÇONNERIE GÉNÉRALE Jérôme BANNIER

Chemin de Serre Sec
ZI Le Lac - 07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 76 34

CEL et Mission locale

Le Contrat Educatif Local

Une fois encore, le CEL a coordonné différentes actions adressées aux jeunes des 7 communes : Veyras, Privas, Coux, Flaviac, Saint-Julien en Saint-Alban, Saint-Pierre et Lys.

Cette année, ont été retenues diverses actions :

- Initiation à la pêche (association La Loche)
- Découverte des Arts du Cirque (association Feedback) sur la pause méridienne dans l'école.
- Différents séjours aux vacances de printemps et d'été (FJEP de Flaviac).
- Activ'été, MJC aux vacances d'été.
- Ateliers d'Arts Plastiques (association l'Art de Rien) sur la pause de garderie du soir.
- Ateliers parents/enfants de théâtre.

Plusieurs actions ont déjà eu lieu sur notre commune, certaines ne seront mises en place qu'en fin d'année 2011 (septembre à décembre). Toutes ces actions ont le même but : favoriser l'insertion des jeunes en leur proposant des activités diversifiées pendant leur temps libre.

Les actions réalisées ont beaucoup plu aux enfants y participant, ils ont trouvé original de découvrir différents arts et d'y avoir accès grâce à des professionnels.



Mission locale

Jeunes de la Commune de Saint-Pierre reçus par la Mission Locale du 01/01/2010 au 31/12/2010 :

- Nombre de jeunes en fichier	61
- Nombre de jeunes suivis	17
- Nombre de premiers accueils*	5
(jeunes venus pour la première fois en 2010)	
- Nombre d'entretiens individuels	75

Principales actions engagées et financées

Aides financières directes et indirectes

- 7 cartes loisirs "M'RA".
- 5 cartes mobilité TER "Illico solidaire" et/ou bons de transport.
- Montant des allocations CIVIS versées : 1 285 €
- Tickets Alimentation : 115 €
- "Fonds d'Aide aux Jeunes" - "Accès à l'emploi" : 70 €
- "Fonds d'Aide aux Jeunes" - "Subsistance alimentaire" : 60 €
- "Fonds d'Aide aux Jeunes" "Mobilité" : 180 €

Liste des formations

- 1 qualification Diplôme Professionnel d'Auxiliaire de puériculture = 4 460 €
- 1 qualification Vendeur = 3 500 €

Total : 9670 euros

"Situations emploi connues"

12 jeunes* en situation emploi, dont :

- 2 CDI
- 13 CDD
- 2 autres types de contrats

*un jeune peut avoir plusieurs situations "emploi" dans l'année.

La Fête des Sources

Samedi 27 août 2011

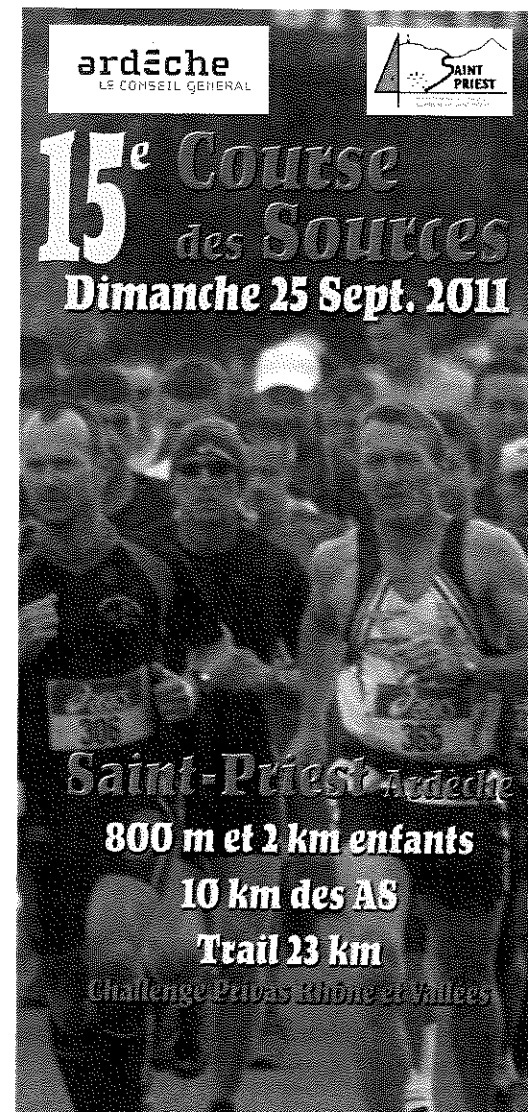
- ✓ 14 h : Ouverture de la Fête des Sources avec le **concours de pétanque** (150 € + les mises).
- ✓ 15 h à 18 h : Pour les enfants :
 - **Animations gratuites pour les enfants** d'ateliers de "cirque" par l'association Feedback.
 - Ateliers d'arts proposés par l'association "L'Art de rien"
 - Toboggan gonflable.
- ✓ 20 h **Repas "couscous"** (fromage, dessert) dans la salle du Charray (13 €)
- ✓ 21 h 30 : **Bal gratuit** animé par le groupe DJ MIX animations



Parkings gratuits et surveillés.

Tout au long de la fête

- ◆ Pêche aux canards
- ◆ Buvette
- ◆ Restauration rapide.



La Fête des Sources

Dimanche 28 août 2011

- ✓ A partir de 9 h
 - o **Vide grenier** toute la journée (inscriptions : 04 75 64 32 08 secrétariat de mairie)
 - o **Marché artisanal**
 - o **Exposition de photos** "Ponts et pierres de l'Auzène"
 - o **Concours photos** (palmarès et prix). Participation jusqu'au 13 août. Renseignements et inscriptions sur le site de la mairie : www.saint-priest-ardeche.fr
- ✓ 11 h Accueil des **élus locaux** : visite des stands et des expositions. **Représentations de step** par l'AGV et danse libre. **Jeux "Défi des sources"** pour enfants et adultes.
- ✓ 12 h **Plateau repas** convivial au prix de 7 € (crudités, godiveaux, frites, fromage, dessert).
- ✓ A partir de 14 h **Initiation de danse libre** dans la salle du Charray.



OPTILUX

LOOK
TIL
P
O8 Diplômés
à votre
service

Vincent Lechon

Sébastien Lechon

OPTICIENS

4 rue de la République
Tél. : 04 75 64 24 246 place de l'Hôtel de ville
Tél. : 04 75 65 87 47

PRIVAS

Intercommunalité

Intercommunalités et communautés d'agglomérations

Depuis sa création, la Communauté de Communes Privas Rhône et Vallées (CCPRV) a vu s'étendre son champ de compétences.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2011 l'ensemble du domaine de la petite enfance, avec notamment la gestion des crèches et les Relais d'Assistances Maternelles (RAM) lui a été transféré. En conséquence, les structures des crèches préalablement gérées par les communes de leur lieu d'implantation sont dorénavant placées directement sous la responsabilité de la CCPRV.

De ce fait, les charges de gestion de ces établissements incombent donc à l'ensemble de la Communauté, en contrepartie de quoi les parents en demande de place pour leurs enfants sont tous placés sur un même pied d'égalité, quelle que soit leur commune de résidence. Ce transfert de compétence s'est donc accompagné simultanément, du transfert de l'ensemble du personnel et des moyens nécessaires au bon fonctionnement de ces structures.

Au premier janvier 2013 est prévue la prise en charge de l'assainissement au niveau communautaire, entraînant de fait la dissolution du Syndicat Intercommunal "Ouvèze-Vive". Cette nouvelle étape devra être précédée d'une large concertation avec les Communes Partenaires, pour définir l'ensemble des modalités associées à cette prise de compétence.

Au-delà de cette montée en puissance de la Communauté de Communes, un processus de rationalisation des périmètres des intercommunalités est lancé à travers la mise en place

des Schémas Départementaux de Coopération Intercommunales. L'objectif de l'Etat est de renforcer le couple Commune-Intercommunalité en améliorant l'efficacité de l'action des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) au bénéfice des usagers. En ce qui concerne le Département de l'Ardèche, dans la proposition faite par le Préfet, il est envisagé de passer de 36 à 18 EPCI, avec notamment pour la partie "Centre Ardèche", création d'une Communauté d'Agglomération regroupant l'ensemble de la Communauté de Communes Privas Rhône et Vallées à laquelle seraient rattachées les Communes de la Vallée de l'Eyrieux, des Ollières jusqu'à La Voulte et Beauchastel, ainsi que les Communes de Pranles, Saint-Vincent de Durfort, d'Ajoux et de Gourdon.

L'ensemble des Communes membres de la CCPRV se sont prononcées favorablement à la création de cette Communauté d'Agglomération en faisant néanmoins remarquer qu'en toute logique, dans une évidence de cohérence de bassin de vie, il est plus que souhaitable que toute ou partie de la Communauté Barrès-Coiron soit intégrée dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération. Cette décision de périmètre appartient au Préfet et à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

La mise en place de cette structure doit permettre au Centre Ardèche d'acquérir une identité aussi forte que le Nord ou le Sud du Département, et avec une large ouverture sur la vallée du Rhône (peut être au-delà de notre Département) de rééquilibrer notre poids par rapport aux agglomérations de Valence ou Montélimar. Cette nouvelle dimension doit permettre le développement de projets structurants d'ampleur pour l'ensemble de ce bassin.

RAMPA
TRAVAUX PUBLICS

Spécialiste de la canalisation

RESEAUX SOUS PRESSION (Eau potable, Irrigation, Micro Centrale)
RESEAUX GRAVITAIRES (Assainissement/Eaux pluviales)
TRAVAUX SPECIAUX - V.R.D.
Zone d'activités : ¼ Sud-Est

Siège Social : 1, rue des Ramas - 07250 LE POUZIN - Tél. 04 75 85 90 90 - Fax. 04 75 85 89 02
 E.mail : rampatp@rampa.fr - Site [http : //www.rampa.fr](http://www.rampa.fr)

Intercommunalité

Le syndicat des Eaux du Bassin de Privas (SEBP)

Transfert de la compétence distribution

Par sa délibération du 23 mars 2011 les délégués du SEBP approuvent à l'unanimité les nouveaux statuts qui donnent au syndicat toutes les compétences d'alimentation en eau potable sur son périmètre à compter du premier janvier 2012. Dans les 3 mois suivants (jusqu'au 23 juin) les conseils municipaux de chaque commune ont délibéré positivement pour confirmer les nouveaux statuts du SEBP et le transfert vers le syndicat de la compétence de distribution de l'eau potable. Dans le cours de l'été, les services de la Préfecture doivent confirmer l'adoption de ces nouveaux statuts. La commune de Pourchères souhaitant conserver la gestion en propre de son service d'eau potable (réseau totalement indépendant de celui du SEBP) en profite pour solliciter son retrait du SEBP.

Depuis 5 ans, le syndicat livre chaque année environ 1 200 000 m³ d'eau potable traitée aux communes de Coux, Creysseilles, Lyas, Privas, Saint-Priest et Veyras. Ces communes effectueront une dernière facture en décembre 2011 avant le transfert effectif de la compétence de distribution.

Nouvelle organisation du syndicat

Les 14 délégués du SEBP (4 pour Privas et 2 pour les autres communes) doivent établir un règlement du service et proposer un tarif unique de l'eau pour l'ensemble des usagers avant la fin de l'année. En 2012 le SEBP assurera la maintenance de l'ensemble des installations de production, de traitement et de distribution sur son territoire. Il remplira cette tâche en régie directe avec une équipe de 11 à 13 personnes constituée de son personnel actuel (5 agents et un directeur), du transfert de plusieurs agents de Privas et du recrutement de quelques spécialistes (électrotechnicien, canalisateur, plombier...). Le syndicat doit également rechercher des locaux adaptés à sa nouvelle activité permettant d'effectuer dans de bonnes conditions les tâches administratives (facturation, recouvrement, accueil du public, information, télé-surveillance, salle de réunion...) et techniques (lieu de stockage des fournitures, atelier de réparation, vestiaires, garage des véhicules...). Par ailleurs, le SEBP poursuit les travaux d'interconnexions de son réseau d'eau potable avec celui de son voisin "Syndicat Intercommunal de Ouvèze-Payre" (SIOP) pour un secours mu-

tuel en cas d'incident sur les ressources (pollution, défaillance...) et pour la livraison par le SIOP d'un volume de substitution de 3 700 m³ par jour pendant 100 jours en période d'étiage. La restitution au milieu naturel des sources de Bouchet, Ripper, et Verdus en période estivale permettra d'augmenter de manière significative le débit de l'Ouvèze (42 litres/seconde supplémentaire) et d'atteindre le bon état écologique de la rivière pour 2015.

Conséquence pour les usagers

Le SEBP deviendra l'interlocuteur direct des usagers et il leur communiquera avant la fin de cette année un règlement du service avec les obligations de chacun et les différentes tarifications (prix de l'eau, coût accès au service, qualité de l'eau...). Il établira 2 factures par an (fin juin et fin d'année) avec un prix de l'eau identique pour tous les usagers du bassin de Privas. L'harmonisation des prix de l'eau induira une hausse de 10 à 20 % pour les Saint-Priérois en fonction de leur consommation (augmentation plus forte pour les petits consommateurs). La facturation de l'assainissement sera effectuée probablement par le SEBP (suite à la demande des communes, du fermier et du Syndicat Ouvèze Vive) pour plus de lisibilité et par simplification (éléments de calcul identiques). Les recettes seront ventilées par la Trésorerie Principale en fonction de leurs différents destinataires. Les résidents de la commune de Lyas continueront à se voir facturer l'ensemble des services liés à l'eau par leur fermier (SDEI) jusqu'au terme de son contrat d'affermage (2020). Un service d'astreinte assurera une intervention rapide en cas de fuite ou d'incident de distribution. Le syndicat souhaite mettre en ligne très prochainement un site dédié à son activité avec l'ensemble des informations utiles aux usagers (qualité de l'eau, connaissance de ses infrastructures, rapport sur le service, travaux en cours, appel d'urgence et pour la fin de l'année le nouveau règlement du service, les tarifs...).

La mutualisation des moyens à l'échelle du syndicat doit permettre d'assurer aux usagers une équité de traitement pour l'accès à ce service (une eau de qualité constante et disponible 24 heures sur 24) et de prendre en compte le renouvellement des équipements pour en assurer la pérennité.

Le Syndicat Ouvèze Vive (SOV)

Le Syndicat Ouvèze Vive, constitué des communes du bassin de l'Ouvèze, poursuit son travail

Intercommunalité

de protection et d'amélioration du milieu naturel sur la vallée et plus particulièrement sur la rivière. Les principaux chantiers ou études conduits par le syndicat sont les suivants :

- Le traitement de la végétation située le long du cours d'eau (ripisylve) pour éviter la formation d'embâcles et l'obstruction des ouvrages lors des crues. Ce travail de coupe des vieux arbres instables et l'éclaircie des jeunes tiges amélioreront la qualité piscicole du cours d'eau par un éclaircissement plus important de la rivière.

- Le projet de renaturation de la rivière le long de la départementale 104 entre Rompon et Le Pouzin sur les secteurs fortement dégradés. Ce travail consiste à élargir le lit de la rivière avec une intervention lourde (engins mécaniques) afin de reconstituer une couche uniforme de gravier sur les affleurements marneux et de les stabiliser par des mini seuils en béton. Une revégétalisation des berges est prévue à l'issue de ces travaux pour redonner à la rivière son fonctionnement naturel.

- La poursuite de l'aménagement de la baignade de la Neuve sur la commune de Lyas pour la sécuriser et la rendre plus attractive.

- L'étude et l'implantation de mini stations de traitement des eaux usées sur les secteurs isolés afin d'améliorer la qualité des eaux superficielles s'écoulant vers la rivière. Un projet est à l'étude sur le "Haut lyas" et le hameau de Mage-rouan à Creysseilles.

- L'installation de stations de refoulement sur les hameaux situés en contre bas des collecteurs de transfert des eaux usées pour résoudre des points de pollutions récurrents comme Chalamon et Bas Lignol pour Saint-Priest, Petit Tournon pour Lyas et Mas-Neuf pour Coux.

- L'étude de détermination des volumes maximums prélevables sur la rivière Ouvèze pour concilier les multiples usages de l'eau et permettre d'atteindre le bon état écologique de la rivière en 2015. Le recensement des différents prélèvements est nécessaire pour calculer les impacts et éventuellement les restreindre ou les substituer par d'autres ressources exogènes.

- L'étude de la connaissance des réseaux d'assainissement pour identifier les dysfonctionnements et y apporter une solution. Le débordement du collecteur, de Saint-Priest à Privas, en période de fortes précipitations est identifié comme un point noir qui doit faire l'objet d'une proposition de solution adaptée (chasse aux entrées d'eaux parasites, curage, reprise de regard, clapé anti retour...).

- Le renouvellement de certains équipements de la station d'épuration de Gratenas pour améliorer la capacité de traitement des effluents et permettre la poursuite des raccordements de nouveaux usagers sur le réseau d'assainissement collectif.

- L'information du public par la rédaction d'articles dans la presse, la distribution d'un bulletin du syndicat, la tenue de réunions publiques et la sensibilisation des scolaires.

L'ensemble du personnel du SOV (directeur, chargé de mission, technicienne de rivière et secrétaires) assure au quotidien le bon fonctionnement de ce syndicat. Les 24 délégués des 11 communes (2 par commune et 4 pour Privas) se réunissent régulièrement pour débattre et délibérer des questions proposées par son Président Stéphane Oriol.

PAPETERIE FAURE

FOURNITURES ET MOBILIER DE BUREAU



SARL Société Commerciale Theis
ZI Le Lac - Rue René Privat - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 28 49 - Fax : 04 75 64 79 88
E-mail : papeterie.faure3@orange.fr
www.papeterie-faure.com

Jardinier Paysagiste
Elagueur (Diplômé d'Etat)

Ent. DUCROT

Entretien Parcs et Jardins
Elagage - Abattage
Equipé d'un broyeur

Les Vignes - 07000 SAINT-PRIEST
Tél./Fax 04 75 64 00 39
Port. 06 82 30 63 93

Prévention incendie

Prévention et lutte contre les incendies et feux de forêts

Les incendies en Ardèche représentent un grave danger pour nos forêts et notre patrimoine naturel, mais aussi pour les personnes et les biens de chacun. Aussi, afin d'assurer leur protection, le débroussaillage autour des habitations ou des installations de toute nature est obligatoire depuis 1985 (article 322.3 du Code Forestier). Indépendamment des actions de prévention entreprises par la collectivité, la mise en sécurité des habitations relève directement de la responsabilité de leur propriétaire et ayant droits.

Devoirs et obligations : Afin de se prémunir des feux de forêts et incendies, il est impératif de réaliser un entretien de son terrain. La législation vous y oblige. Le débroussaillage doit être terminé avant le 30 Juin. Les propriétaires sont tenus d'effectuer les travaux de débroussaillage comme le précise l'article du code forestier L 321-5-3-1.

Vous trouverez ci-dessous les détails des dimensions de terrains à débroussailler résumée sur ce schéma :

En bref :

La zone à débroussailler s'étend sur un rayon de 50 mètres autour des constructions, chantiers travaux, et installations de toute nature ainsi que sur une bande de 10 mètres de part et d'autres de l'emprise des voies privées donnant accès à ces constructions.

Attention : il s'agit d'un débroussaillage et d'un maintien en l'état débroussaillé pour ces zones.

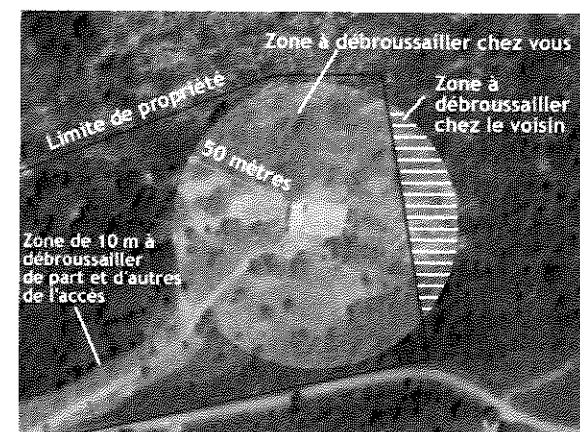
Nota bene :

Les travaux de débroussaillage sont à la charge du propriétaire de la construction ou voie d'accès concernées, y compris si la zone dépasse les limites de son terrain.

En cas d'infraction :

Dans le cas où les services compétents constatent la défaillance du propriétaire face à ces obligations, il lui est adressé un avertissement écrit. Si dans un délai de deux mois, rien n'a changé, un procès-verbal peut être dressé et la commune peut pourvoir d'office aux travaux nécessaires au respect de cette loi et en faire supporter les charges au propriétaire concerné.

Sans préjudice des dispositions de l'article L. 2212-1 du code général des collectivités territoriales, le maire assure le contrôle de l'exécution des obligations du présent article. Le débroussaillage et le maintien en l'état débroussaillé des terrains concernés par les obligations résultant du présent article et de l'article L. 322-1 peuvent être confiés à une association syndicale constituée conformément à l'ordonnance du 1^{er} juillet 2004 précitée.



SAINT-PRIEST TRAVAUX PUBLICS

Jean-Luc BACONNIER

07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 64 36 17 - Port. 06 75 12 79 28

Vie associative

Calendrier des manifestations associatives 2012

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Amis de l'école	28 et 29 salle polyvalente					23 et 24 salle polyvalente					17 salle polyvalente	
ACCA												
GV			24 salle polyvalente			27 salle polyvalente ou salle des fêtes						
ASSP	14 et 15 salle polyvalente			14 salle polyvalente		10 salle des fêtes + 23 salle des mariages					24 salle polyvalente	
Paroisse	22 salle polyvalente et salle des fêtes					16 salle polyvalente						
Comité des Fêtes								25 et 26 salle polyvalente	29 et 30 Course des Sources salle polyvalente			
Aînés			4 salle polyvalente							7 salle polyvalente	18 salle polyvalente	13 salle polyvalente
CCAS												5 repas salle polyvalente
Téléthon												
Danse Libre		25 et 26 salle polyvalente										

Parole aux associations

Les aînés du Charray



Ca y est, nous avons eu "10 ans". Belle promotion pour le Club des aînés du Charray.

Nicole Mounard, la présidente des Aînés a eu le plaisir avec 98 adhérents de recevoir à un apéritif les "personnalités" pour marquer ce joyeux événement : M. le Maire et une partie de son conseil municipal, M. Alain Chaussignand, ancien maire, M. le curé de la paroisse St Jean, les présidents et présidentes des associations de Saint-Priest. Sans oublier, Josiane René qui avait été une des pionnières de ce projet.

Hommage a été rendu à Jean Hortala, premier président, à Jean-Louis Mitifiot, premier trésorier, à Andrée Clauzel, première secrétaire qui nous ont quittés et qui ont eu la délicate charge de lancer ce projet de club. Le club a démarré le 15 février 2001 avec 46 adhérents pour atteindre 110 adhérents en 2011.

Si ce club est dynamique, amical, nous le devons aussi à Berthe Bénéfice qui avec son efficacité n'a pas lésiné sur ses heures "supp."

Après l'excellent apéritif, le club s'est retrouvé pour partager un repas de fête, les pieds sous la table. C'est-à-dire que nous nous sommes fait servir.... L'après-midi a été l'occasion aussi de bien se détendre et de s'amuser.

Pour l'automne, le club organise un voyage de 5 jours du 11 au 15 octobre sur la côte d'Azur et Fréjus. La rentrée du club est le 8 septembre.

Association Danse Libre en Ardèche

Des cours de danse libre selon l'enseignement de François Malkowsky ont lieu à la salle du Charray tous les mardi soir hors vacances scolaires.

François Malkowsky (1889-1982) danseur, artiste et pédagogue propose des danses inspirées de la nature et des animaux ; elles témoignent également de la fascination de Malkowsky pour la Grèce, empruntant aux bas-reliefs antiques, ses chorégraphies se caractérisent par une élégante simplicité et une grande expressivité. Les danseurs se réunissent pour le plaisir de danser, de manière ludique et à l'encontre des danses standardisées prônées par la société.

Le cours existe à Saint-Priest depuis 11 ans.

Les enfants au nombre de 5 seulement cette année participent à la fête de l'école du village le samedi 18 juin.

Les adultes (11) quant à eux, dansent lors des feux de la Saint-Jean à Saint-Vincent-de-Barrès le vendredi 24 juin au soir.



Les 2 groupes se produiront également lors de la fête des sources le dimanche 28 août 2011 dans la matinée.

Les personnes nouvellement intéressées sont les bienvenues lors des premiers cours gratuits à la rentrée.

Présidente : Renée Presle - Tél. 04 75 64 04 48

Animatrice : Sylvie Jolibois

Contact : François Crespeau - Tél. 04 75 30 24 15

Parole aux associations

Association sportive de St-Priest



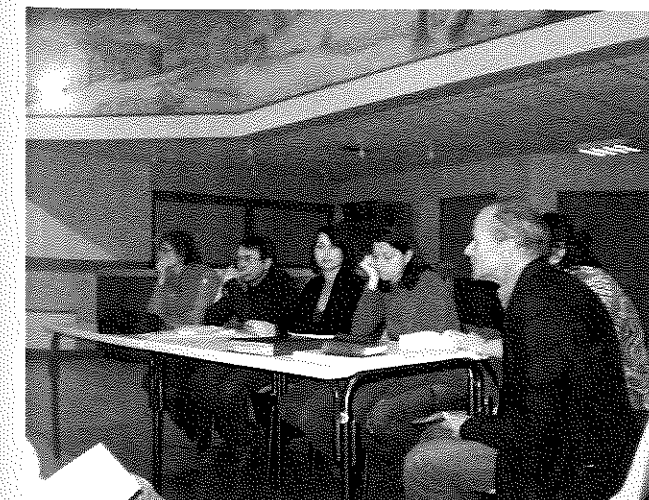
L'équipe première, après une bonne première partie de saison, terminant premier du championnat à la trêve, a dû modifier à plusieurs reprises le groupe pour palier à des blessures. L'équipe a su montrer un bon niveau de jeu avec parfois un manque de réussite, ce qui leur a coûté des points terminant à la troisième place du championnat.

L'équipe réserve finit 6^{ème} de quatrième division avec toujours autant d'envie et de plaisir à pratiquer le football.

L'équipe féminine, pour leur troisième saison à onze, a su développer son jeu grâce à un groupe solidaire malgré un effectif réduit. L'année prochaine l'équipe cherche à se renforcer pour espérer continuer dans le même esprit.

Tous les dirigeants restent en place, le groupe s'étoffe de plusieurs joueurs et cela montre le bon état d'esprit au sein du club. Nous comptons, donc sur vous pour venir nous encourager le dimanche au stade Belon.

Comité des fêtes



Après démission de plusieurs membres du bureau du Comité des Fêtes, le 29 mars dernier, une nouvelle équipe a été élue.

Les nouveaux membres sont :

Sandrine Chareyre - Présidente

Philippe Mazade - Vice-Président

Christine Haslé - Secrétaire

Sophie Dubail - Secrétaire adjointe

Thierry Coutier - Trésorier

Brigitte Moutté - Trésorière Adjointe

Le Conseil d'Administration du comité est composé de 27 membres bénévoles actifs et volontaires et qui donnent beaucoup de leur temps pour faire vivre le village.

La vocation du comité est de participer à la vie de la commune de manière festive et proposer des animations. Outre la "Fête des sources" qui est renouvelée pour sa 16^{ème} année avec cette année un concours photo primé, d'autres projets sont à l'étude pour promouvoir la commune, lui donner du dynamisme avec le concours de nos associations. Une petite équipe de volontaires a été constituée pour réfléchir à des manifestations culturelles (théâtre, concerts...). Une exposition photo devrait également avoir lieu à l'automne dans la petite salle des fêtes.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Si vous souhaitez donner un petit coup de main ou vous investir davantage, apporter des idées neuves... n'hésitez pas à contacter un membre du bureau par l'intermédiaire de la mairie qui fera suivre.

L'Association Détente Omnisports de Saint-Priest dite "GV" (Gymnastique Volontaire)

est une structure toujours aussi dynamique depuis 27 ans qu'elle réunit ses membres dans cette charmante commune proche de Privas.

Forte de ses 129 adhérentes et adhérents (en 2011), elle propose, dans son activité principale, des cours de gymnastique en salle dispensés par une animatrice diplômée à la Salle Polyvalente du Charray ; mais aussi diverses autres prestations liées à la pratique sportive : sorties découvertes et culturelles dans un cadre sympathique et surtout convivial.

La saison 2010-2011, qui a débuté le 13 septembre, a été marquée par une réorganisation

Parole aux associations



de l'équipe d'animation puisque c'est désormais Sylvie Presle qui assure la totalité des séances de gymnastique. Là, tous les publics y trouvent leur compte : en effet, les cours sont adaptés à l'ensemble des âges et des énergies, séances pour les seniors le lundi en ouverture, séances tous publics, séances cardio, voire steps pour les plus sportifs.

Il faut noter aussi, particulièrement cette année, un engouement plus fort parmi notre jeunesse pour ces activités sportives puisque 16% des adhérents ont moins de 25 ans.

Et puis au-delà de l'aspect purement sportif, c'est le côté convivial, la bonne humeur et le caractère volontaire qui dominent : nul ne sera montré du doigt s'il ne parvient pas à effectuer les figures de gym proposées par Sylvie !

Et il n'y a pas que le sport : ainsi sont organisées des rencontres conviviales, comme le tirage des rois au moment de l'Épiphanie autour de nombreuses et savoureuses galettes. Des rencontres ludiques et musicales, avec la traditionnelle soirée dansante du début de printemps. Des escapades découvertes et culturelles, comme cette année une sortie de 3 jours au Lac d'Annecy en juin, une journée à la mer comme tous les ans fin mai (La Grande Motte en 2011). La découverte d'une région comme, en mars dernier, les Baronnies au fin fond de la Drôme : la Présidente, Marie-Odile Cotte, bien connue des Saint-Priérois, garantit la beauté des sites, mais pas ... la météo !!, puisque la sortie du 12 mars s'était déroulée... sous la pluie et même la neige !! Mais, qu'importe, les participants s'étaient bien amusés.

Enfin, il ne faut pas non plus négliger l'implication de la GV de Saint-Priest dans toutes les manifestations locales, et même nationales : sa participation active au Téléthon les 3 et 4 décembre 2010 (qui fut bien perturbée à cause de

la neige) où toutes les recettes du repas (soupe au lard faite "maison" par les bénévoles) et des animations ont été reversées au profit de l'Association Française contre les myopathies.

Egalement, de nombreux bénévoles répondent toujours présents à l'occasion de la course de l'Ardéchoise en juin en participant à l'accueil et au ravitaillement des coureurs. Et enfin, la très étroite collaboration à la traditionnelle Fête des Sources de Saint-Priest fin août.

Alors, si tout cela vous intéresse, inscrivez-vous à la prochaine saison mi-septembre. En tout cas, à la G V, moi, j'y vais !

Communauté paroissiale

Le caté sur la Paroisse st Jean : à Saint-Priest, elles s'appellent Vanessa, Geneviève, Marie-Thérèse, Emmanuelle, elles sont catéchistes. Elles accueillent une fois par semaine les enfants de 7 à 10 ans pendant une heure, le jeudi ou le mercredi, soit dans l'école privée, soit à la maison paroissiale. Pour les plus jeunes, une catéchiste anime les rencontres des parents-animateurs pour la catéchèse familiale. Un livret d'activités aborde de façon ludique un thème biblique que les enfants, accompagnés de leurs parents, réalisent à la maison pendant 3 semaines. Ils se retrouvent tous les mois, en groupe, avec des parents, et une fois par trimestre, ils rencontrent les enfants de toute la paroisse pour Noël, Pâques et la fin de l'année. Renseignements auprès du secrétariat de la Paroisse au 04 75 64 32 80.



Mgr Blondel en visite pastorale : on sait que désormais les messes du samedi soir ont lieu à Saint-Priest tous les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois. Le 14 mai, Mgr Blondel, évêque diocé-

Mr. BRICOLAGE
On peut compter sur lui.

Décoration - Jardin
Outils - Electricité
Sanitaire - Quincaillerie
Bois - Matériaux

ZI Le Lac - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 33 21 - Fax 04 75 64 73 31
du lundi au samedi : 9h - 12h / 14h - 19h

La Calade
D. Astic Traiteur

Organisation de toutes réceptions
Particuliers ou entreprises
Location de matériel

Gagnez du temps :
Livraison plateaux-repas
ou repas chauds
de qualité

7, avenue de Chomérac - PRIVAS - 04 75 64 25 88
astic.denis@free.fr

aei
Ardéchoise Electrique Industrielle

Z.I. le lac - Av. Marc Seguin
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 65 42 - Fax 04 75 64 76 96

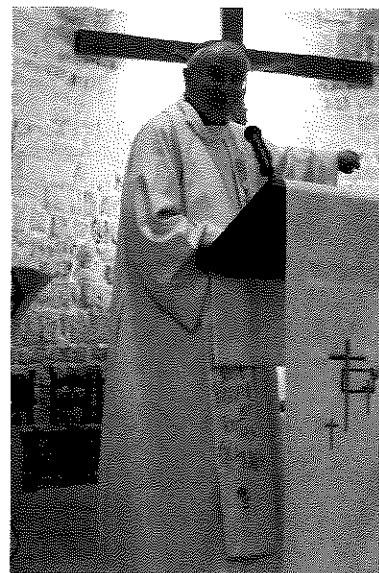
Vos magasins de proximité

AUBENAS 04 75 35 68 40
PRIVAS 04 75 64 20 34

Gamm vert
le goût du jardin

Jardinerie - Vêtements chauffants
Motoculture - Alimentation animale

Parole aux associations



sain, est venu à la rencontre des paroissiens. Les jeunes confirmants étaient présents et les musiciens organistes et percussionnistes ont animé ce temps fort.

Patrimoine en question : c'est la patronne des Mineurs, des Pompiers, des Artilleurs, des Tunneleurs, mais aussi des architectes et des archéologues.

Une belle statue en bois qui se trouve désormais dans l'église de Saint-Priest, rapportée de l'ancienne chapelle des Mines avec la cloche et la porte du tabernacle réalisée par M. Delay. Vous la reconnaîtrez à la tour qui est sculptée à côté d'elle et qui rappelle un épisode de sa vie (au III^e S. au Liban). Qui est-ce ? C'est ste Barbe.

Une nouvelle association à Saint-Priest

Dès la rentrée de septembre 2011, ASL Saint-Priest (Athlé Santé Loisir), club affilié à la Fédération Française d'Athlétisme vous propose de venir découvrir et pratiquer les disciplines de sa fédération afin de vous permettre de retrouver et/ou de développer une excellente condition physique générale.

L'athlétisme santé loisir et ses activités de bien-être :

- La Marche Nordique ou une autre conception de la marche, beaucoup plus active avec l'aide de 2 bâtons qui permettent tout en propulsant le corps vers l'avant d'aller plus vite et plus loin. Accessible à un large public, la pratique s'adapte facilement à tous les niveaux.

- Le running que vous soyez pratiquants débutants ou coureurs réguliers. Un accompagnement en groupe avec un suivi et des conseils individualisés.

L'athlétisme performance/compétition

- La course à pied pour les compétiteurs aussi

bien sur la route qu'en montagne, toutes distances, dès la catégorie cadet (15 ans).

Début des activités le lundi 5 septembre.

Pour tous renseignements : Présidente Cathy Evesque (Saint-Priest) et entraîneurs : Caroline Cochard (06 88 87 22 39) et Bertrand Cochard (06 80 36 74 76).



Les Amis de l'école

"Les amis de l'école" ont organisé des manifestations tout au long de l'année scolaire 2010-2011 :

- Soirée des adhérents : 9 octobre 2010

- Marché de Noël le 11 décembre à Saint-Priest et le 12 décembre 2010 à Privas

- Loto + belote les 29 et 30 janvier 2011.

- Fête de l'école le 18 juin 2011.

Nous remercions les parents d'élèves pour leur participation tout au long de cette année écoulée car, vous n'êtes pas sans savoir que notre association, composée de parents, est uniquement financée par les cotisations des adhérents et le bénéfice des animations.

Les enfants ont ainsi pu faire un certain nombre d'activités. L'argent récolté a permis entre autre de financer une partie du cycle natation, d'escrime, d'adhérer à l'USEP (L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Mais aussi de participer à la sortie de fin d'année « au petit cirque » de Chateaudouble où les enfants ont pris plaisir à s'initier aux numéros de cirque. Les CM2 sont partis en 6^{ème} équipés de 2 dictionnaires offerts par les amis de l'école.

Bonnes vacances à tous et à la rentrée !!!



**S.A.R.L.
VIAZAC ET FILS**

VENTES NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE • CARROSSERIE • PEINTURE
DÉPANNAGE • LOCATION DE VÉHICULES

Zone industrielle Le Lac
07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 80 56
Fax 04 75 30 71 37



laboratoire photos couleur

W. Lhermenier

express-color photos couleur en 1 h.

Place de l'Hôtel de ville, B.P. 127

07001 PRIVAS CEDEX

Tél. 04 75 64 21 09

william.lhermenier@wanadoo.fr

SACER

SUD-EST POUR ALLER PLUS LOIN

**TRAVAUX ROUTIERS &
TRAVAUX PARTICULIERS - RÉSEAUX**

Agence de VALENCE

Z.I. - B.P. 17 - 07250 LE POUZIN

☎ 04 75 63 83 00 - Fax 04 75 63 87 88

Secteur d'AUBENAS

15 Av. Chaballier - 07600 VALS LES BAINS

☎ 04 75 37 62 26 - Fax 04 75 37 62 29

MINOPHONE (primé Décibel d'Or)
La ville a son revêtement routier



- ✓ Agencement intérieur
- ✓ Escaliers sur mesure, parquets, planchers...
- ✓ Fabrication de meubles sur mesure
- ✓ Réalisation d'aménagements extérieurs bois...

Les Rebouls - 07000 PRANLES

04 75 30 85 14 - 06 22 35 43 84

www.aloreedubois.pro

ARDÈCHE FRAIS

Société de Distribution de tous Produits Laitiers
Salaisons - Œufs - Conserves
Espace matériel professionnel ouvert aux particuliers
(sur dépôt de Privas)

Z.I. Ripotier
07200 AUBENAS
Tél. 04 75 93 64 08
Fax : 04 75 35 54 28

Z.I. Le Lac
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 26 68
Fax : 04 75 64 18 66

PLATRE - PEINTURE - STAFF

Philippe VIGNAL

LE VILLAGE
07000 SAINT-PIRIEST
Tél. 04 75 65 87 57

Droit d'expression

Bernard Cabrol et Sylvie Giraud, membres de la minorité, ont demandé un droit d'expression dans ce bulletin qui leur a été accordé par Monsieur le Maire.

"Nous avons, durant ces 3 années passées au sein de l'équipe municipale, participé à l'élaboration de ce que Saint-Priest devient : le chantier de la nouvelle mairie, l'assainissement sur le village, la réfection de la voirie au quartier Belon, le P.L.U., l'école et la mise en place des nouveaux menus à la cantine, etc.... Nous sommes à mi-parcours de notre mandat et d'autres dossiers nous attendent.

Conscients que nos choix sont toujours inscrits dans une politique communale, nous œuvrons pleinement pour le bien de Saint-Priest et de ses habitants. Nous veillons, lors de l'étude des dossiers, à ce que le contribuable ne soit pas constamment celui qui doit "trinquer". C'est en exprimant nos idées et en les validant par un vote que nous sommes très présents, face à un conseil municipal très souvent peu animé.

Bien que Monsieur le Maire nous l'ait affirmé lors d'un conseil municipal, nous ne sommes pas des opposants à la majorité, et ne sommes pas de ceux qui critiquent systématiquement les idées proposées. Quoique dans la minorité, nous faisons partie intégrante d'une équipe municipale et sommes attentifs à tout ce qui s'y passe, de manière à pouvoir y être constructifs.

Nous regrettons néanmoins que pour certains dossiers, des réunions de commissions et surtout de l'équipe municipale ainsi que des

réunions de concertation extra municipale avec la population communale ne soient pas mises en place pour pouvoir débattre tous ensemble du sujet. Au final, ces projets sont finalisés, ou presque, et ne laissent place qu'à très peu de marge de manœuvre.

Nous soulignons toutefois que nous n'avons pas été écartés de la mise en place du P.L.U., projet majeur de la mandature qui nécessite une bonne connaissance de notre commune.

Malgré notre attitude constructive nous ne pouvons que regretter d'être aussi tenus à l'écart des instances stratégiques, tel que le budget d'où découlent les investissements futurs de la commune : mais nous devons reconnaître que les finances communales sont bien gérées, et, que notre commune ne croule pas sous le poids des emprunts.

Forts de notre détermination à servir au mieux notre commune et ses habitants, vous pouvez compter sur nous".

AUBERGE DE L'ESCRINET

Entre Privas et Aubenas



Cuisine du terroir

Ouvert midi et soir
Le soir sur réservation

Col de l'Escrinet - 07000 SAINT-PIERRE
Tél. 04 75 66 81 10 ou 06 03 05 85 08

AGNÈS COIFFURE

Coiffure Hors Salon

Résidence Les Eglantiers

Quartier Belon

07000 SAINT PRIEST

Tél. 04 75 64 49 51

Baconnier
âtiment

© 04 75 64 02 03
Fax 04 75 64 04 65

E-mail : baconnier-batiment@wanadoo.fr

B.P. 113
07000 PRIVAS

Les brèves

8 mai 2011

La traditionnelle cérémonie du 8 mai s'est déroulée sous un agréable soleil en présence de quelques Saint-Priérois. Après les discours et le dépôt de la gerbe en mémoire de nos morts pour la liberté, les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié dans la salle des mariages de la commune.

Inauguration de la nouvelle Mairie



C'est le 27 janvier 2011 que la nouvelle mairie a été inaugurée, en présence de M. Pascal Terrasse, Député et Président du Conseil Général de l'Ardèche, de M. Yves Chastan, Sénateur Maire de Privas, de M. Michel Teston, Sénateur, de M. Hervé Saulignac, Conseiller Général du Canton de Privas et Conseiller Régional, de M. François Veyreinc, Président de la Communauté de Communes Privas Rhône et Vallées ainsi que de nombreux Maires ou élus du bassin.

M. Jacques Merchat, Maire de Saint-Priest et l'ensemble de son Conseil municipal étaient présents pour accueillir les personnalités et la population venue nombreuse pour cet événement.

Après avoir coupé le ruban, les élus et la population ont pu découvrir les nouveaux locaux. Visite guidée par le Maire et les adjoints. Tous se sont retrouvés ensuite dans la salle polyvalente pour assister aux discours et aux vœux de M. Le Maire et de son Conseil avant de partager le verre de l'amitié autour d'un copieux buffet.

D'atelier en atelier

Madame Dalva Duarte a installé son atelier dans l'ancien moulinage des Crozes ou pendant le Pont de l'Ascension de nombreux visiteurs et

surtout beaucoup de Saint-Priérois, sont venus admirer ses œuvres magnifiques accrochées au mur des anciens ateliers du moulinage qui redonnent vie en ces lieux. Il est à noter que la présence d'une telle artiste sur notre commune est une richesse et un plus culturel pour le bassin de vie privadois. L'artiste a des projets d'expositions communes avec d'autres artistes. De plus les Saint Priérois peuvent admirer dans la salle du Conseil Municipal un magnifique tableau qu'elle nous a gracieusement offert. Nous la remercions collectivement.



L'Ardéchoise

Les jeunes 16 et vendredi 17 juin les bénévoles de Saint-Priest étaient à pied d'œuvre et de fort bonne heure pour assurer un ravitaillement des plus copieux aux coureurs. Le quartier des Mines était bien décoré et les tables bien installées et garnies au mieux. De nombreux concurrents ont fait une halte pour prendre des forces avant d'affronter le col de Benas. De plus, surprise cette année un comptage des coureurs par informatique avait lieu au quartier des Mines, et, en ce vendredi pas moins de 900 concurrents ont traversé la commune.



Les brèves

Une nouvelle plaque pour le square Charles Henri Benoit.

C'est en présence de sa famille, de M^{me} Soula-vie, de M. le Maire J. Merchat, des adjoints et de M. A. Chaussignand accompagnés des conjoints que M^{me} Brigitte Benoit a découvert la nouvelle plaque à la mémoire de son époux M. Charles Henri Benoit, "Killy" pour ses proches, Maire de 1971 à 1995.



Théâtre chez l'habitant : de la représentation à l'échange

Votre commune et l'association couxoise LARSEN'HIC, vous propose d'organiser chez vous une représentation : 3 comédiens professionnels viennent jouer en déambulation dans votre salon, votre jardin, ou dans d'autres parties de

voire maison, un texte, s'adressant à toute la famille, aux voisins, aux amis. Une occasion originale de créer une parenthèse festive et conviviale, ou d'apporter un petit plus à vos événements ! Un rendez vous est pris en amont pour le repérage des lieux et pour vous aider à l'organisation. Vous désirez en savoir plus ? N'hésitez pas à nous contacter et nous répondrons à toutes vos questions !

LARSEN'HIC :

Nathalie AFFERRI 04 72 07 61 50

Marijane PRALY 06 13 13 11 73

De ferme en ferme

Christine Breysse, exploitante au Quartier Le Clapier à Saint-Priest a ouvert les portes de son exploitation. Malgré un temps pluvieux le samedi matin, 640 personnes ont pu découvrir les parcs à moutons, l'élevage de dindes et de lapins guidés par toute la famille mobilisée. Les visiteurs ont dégusté la production artisanale de la ferme.



"Chez JO"

BAR
TABAC

Route des Mines
07000 ST-PIEST



Le bloc note

Mairie Accueil du public

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi
9h à 12h - 13h à 16h30

Jeudi
9h à 12h

Tel : 04 75 64 32 08

Fax : 04 75 64 80 28

mairie-st-priest@wanadoo.fr

www.saint-priest-ardeche.fr

Ramassage des ordures ménagères

Mardi et Vendredi matin

Vos ordures doivent être déposées le matin même de la relève ou éventuellement la veille au soir uniquement sur les points de ramassage identifiés

Pour certaines démarches administratives : Authentification de signature, reconnaissance avant ou après mariage, un dépôt de dossier pour un mariage....., il est préférable de téléphoner au secrétariat afin de se munir des pièces nécessaires

Tarifs location Salle des Fêtes

Week End : St Priéroux : 130 € Extérieurs : 175 €
Une caution de 300 € est demandée lors de la réservation
Remise des clés le vendredi à 16h
Pas de location du 1/10/11 au 1/6/12

Tarifs location Salle Polyvalente

Période mise à disposition	Horaires	Tarif général	Tarif Familles, associations et entreprises de St-Priest (1 fois par an)
Lundi mardi mercredi jeudi	9h à 18h (remise des clés à 9h en mairie)	180 €	130 €
Soirée	20h à 23h (remise des clés à 16h en mairie)	150 €	130 €
Journée	9h à 23h (remise des clés à 9h en mairie)	220 €	160 €
Vendredi au samedi	de 10h au samedi 9h (remise des clés à 10h Le vendredi en mairie)	250 €	175 €
Week End	de 10h samedi au lundi 9h (remise des clés à 16h Le vendredi en mairie)	420 €	300 €
Week end + Vendredi	de 10h00 (vendredi) au lundi 9h00 (remise des clés à 10h Le vendredi en mairie)	500 €	375 €
Jour férié	Veille du JF 10h00 au lendemain JF 9h00 (remise des clés à 10h La veille du jour férié)	420 €	300 €

Le nettoyage sera effectué par la commune et aura un coût de 50 € (compris dans le prix de la location). Il devra cependant être acquitté pour tout prêt à titre gracieux.
Une caution de 750 € est demandée lors de la réservation.

du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

Naissances



Rose COLLIAUX	27/07/2010
Kyllian CLAUZEL	16/08/2010
Manon FRIESS	28/08/2010
Gaspard VIGNE	28/10/2010
Manon MILLOIS-CAZIER	13/11/2010
Enola SOUBRILLARD-PACAUD	09/12/2010
Jules RÉNÉ	16/12/2010
Gabriel RÉNÉ	16/12/2010
Mila CHASSON	29/01/2011
Maëlie CHAMBON-LALAUZE	10/05/2011

Mariages



Laurence ARCIS et Benoit JOUDRIER	10/07/2010
Mathilde GARNIER et Jérémie DEMEURE	17/07/2010
Stéphanie RÉNÉ et Christophe PLANTIER	31/07/2010
Angélique CHAUSSIGNAND et Cyril JALADE	18/09/2010
Amélie GARNIER et Jimmy DESCOURS	09/04/2011
Leticia DUARTE et Benoit JOUANARD	21/05/2011

Décès



Mauricette FARGEON (DEFUDE)	06/11/2010
Jean-Pierre FAUGIER	23/10/2010
Simone ZANARDO (MAUREL)	26/12/2010
Hans GRAF	24/01/2011
Jean-Marc GRUNDLER	12/03/2011

Opticien Lunetier

12-16, cours de l'Esplanade
07000 Privas - Tél. : 04 75 64 11 65

OPTIQUE
BOCHET

B

OPTIQUE
BOCHET
OPTIQUE
OPTIQUE
OPTIQUE
OPTIQUE
OPTIQUE

DEPUIS 1946

Notre expérience et notre savoir faire
sont à votre service depuis 1946

imprim'express
une autre idée de l'imprimerie

Posters couleurs à l'unité 112 cm de large
d'après vos photos ou fichiers numériques

Copies et traçage de plans noirs ou couleurs, scan A0+
Murs d'images, Cartes, Affiches, Panneaux d'expo.

Toute la photocopie noire ou couleur jusqu'au A0+

sur matériels connectés :

livres à la demande, catalogues, calendriers, bulletins,...

L'infographie, la retouche de photos, ...

L'imprimerie rapide...

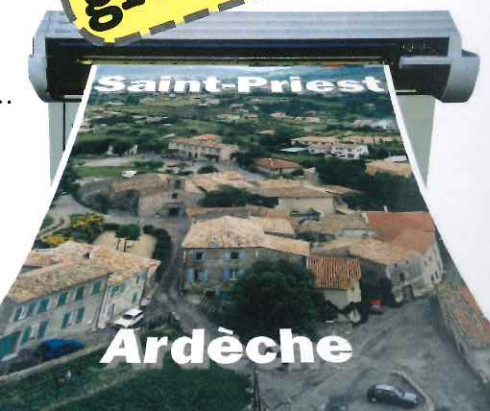
Façonnage, Secrétariat à façon

6, avenue de Chomérac

07000 PRIVAS ☎ 04 75 64 33 36

www.imprim-express.fr

impression
numérique
grand format





les nouveaux
commerçants

04.75.669.669



Ouvert
Du Lundi
Au Samedi
de 8h30
à 19h30



Centre de Lavage
7/7 jours
de 6h à 22h



Station Service
24/24h
+GPL



location
Fourgons
Camion Benne
Tourisme
Mini Bus
SS Permis

flunch

| Le plaisir. Intensément

04.75.66.52.92

Ouvert
7 jours/7



Pizzas
à
Emporter



Crêpes
Sucrées

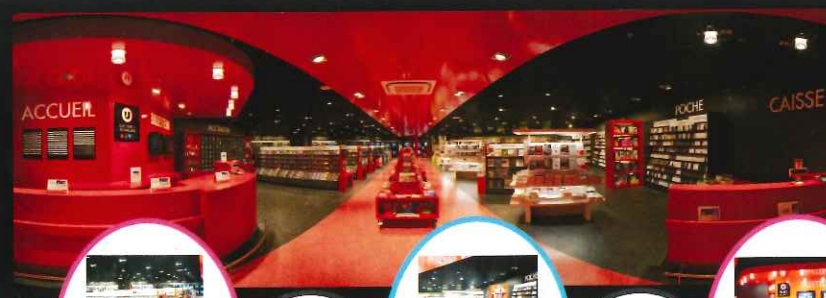


GLACIER



CULTURE &
TECHNOLOGIE

04.75.66.52.89



Ouvert
Du Lundi
Au Samedi
de 9h00
à 19h00



S.A.V
LIVRAISONS



CD DVD
JEUX



TV HIFI
SON
MICRO



LIBRAIRIE



TELEPHONIE



BILLETTERIE
SPECTACLES



GROS
ELECTRO
MENAGER

www.magasins-u.com



ALISSAS